

## AVIS URGENT AUX NAVIGATEURS

EMPLACEMENT : Pontons lourds situés en contre-bas de l'estacade – LE CROISIC (44)

Réf. : PP 2025/13 Le Croisic

FAIT SIGNALE : Accostage et amarrage interdits sur les pontons lourds en raison des travaux sur l'ESTACADE

DATE DU FAIT À SIGNALER : Lundi 24 mars 08h00 au Vendredi 04 avril 2025 18h00

### FAIT À SIGNALER

Des travaux, sur le début de l'estacade, bloquant l'accès à la passerelle desservant les pontons lourds, se dérouleront du Lundi 24 mars 08h00 au Vendredi 04 avril 2025 18h00.

L'accostage et l'amarrage sont interdits sur les pontons lourds en raison des travaux sur l'ESTACADE, exception faite pour les secours en mer (Station SNSM)

Une signalisation spécifique sera mise en place, affichage, ainsi qu'un balisage.

Une vigilance accrue est demandée aux navigateurs sur ce secteur.

À Saint-Nazaire, le mercredi 26 mars 2025

Le Commandant de Port

**Julien SAVARIT**  
COMMANDANT DE PORT  
DU SYNDICAT MIXTE DES PORTS  
DE LOIRE-ATLANTIQUE